

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [nathalie-alarie-csscv-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/67f9cae52ff490390136d7a5>

Date d'obtention : 2025-03-25 20:02:51

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte

#### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

De toujours intervenir en suivant les étapes de l'aide mémoire. Intervention scolaire = évaluer l'incident avec la trousse sexto, intervention policière = Saisie de l'appareil, rédaction d'un rapport (si acte impulsif/rencontre de sensibilisation), Directeur des poursuites criminelles et pénale si acte impulsif, acte malveillant (tribunal de la jeunesse ou enquête criminelle).

#### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens de mes 3 mise en situations, de toujours suivre les étapes, de respecter mes limites professionnel et de toujours m'assurer que les policiers soi au courant des situations en cas de représailles.

#### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je n'est pas encore vécu ce genre d'intervention c'est pourquoi j'ai décider de suivre cette formation ci. Selon mes expériences, il est toujours plus difficile et malaisant d'aller voir l'investigateur car porter accusation d'oie être de source fiable et des preuves concrète pour confisquer le téléphone. Ont dois travailler dans une état de bienveillance et de respect. Je répondrai plus a cette question, lorsque j'aurais vécu l'intervention sexto. J'ai une belle équipe de travaille a qui on peut s'entraider. Merci